

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission de la fiche: 2023-11-14

Section 1. Identification

Nom du produit : **FAST-TRAK** **Code** : **7120**

Usage recommandé : **Détergent blanchissant, chloré, assainissant pour planches à découper**

Restrictions d'utilisation : Pour usage professionnel uniquement.

Fournisseur/Fabricant : **KERSIA CANADA LTÉE**
390, boul. St-Laurent Est
Louiseville (Québec), CANADA, J5V 2L7
info.canada@kersia-group.com / www.kersia.ca

Téléphone d'urgence (Service 24 heures) : **Carechem 24** : 1-215-207-0061
sans frais : 1-800-579-7421
Centre antipoison du Québec
(CAPQ) : 1-800-463-5060

Section 2. Identification des dangers

Classification du produit : MATIÈRES CORROSIVES POUR LES MÉTAUX - Catégorie 1
CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : Peut être corrosif pour les métaux.
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

- Prévention** : Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux ou du visage. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Se laver les mains soigneusement après manipulation.
- Intervention** : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Stockage** : Garder sous clef.
- Élimination** : Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets, conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.
- Autres dangers** : Aucun connu.

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

| Ingrédients dangereux | Numéro CAS | Concentration % |
|--------------------------------|------------|-----------------|
| - Hypochlorite de sodium | 7681-52-9 | 5 - 10 |
| - Oxyde de lauryldiméthylamine | 1643-20-5 | 1 - 5 |
| - Hydroxyde de sodium | 1310-73-2 | 0.1 - 1 |

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

- Contact avec les yeux :** Consulter un médecin immédiatement. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.
- Contact avec la peau :** Consulter un médecin immédiatement. Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.
- Inhalation :** Consulter un médecin immédiatement. Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène.
- Ingestion :** Consulter un médecin immédiatement. Laver la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical.
- Avis au médecin :** En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits à la section 2 et/ou à la section 11 de cette fiche de données de sécurité.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés : Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

Produit de décomposition thermique dangereux : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote composés halogénés oxyde/oxydes de métal

Conseils pour les pompiers

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou les aérosols. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou les aérosols. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Tenir à l'écart des acides. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient). Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Manipuler avec soin, éviter les éclaboussures.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion. Séparer des acides. Tenir loin des métaux. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle :

| Ingrédients dangereux | Numéro CAS | Valeurs limites d'exposition |
|--------------------------|------------|---|
| - Hypochlorite de sodium | 7681-52-9 | ACGIH TLV (États-Unis). TWA: 0.5 ppm |
| - Hydroxyde de sodium | 1310-73-2 | CA Québec Provincial (Canada). STEL: 2 mg/m ³ |

Contrôles d'ingénierie appropriés

S'assurer que la ventilation est appropriée s'il y a un risque de formation d'aérosol ou d'accumulation de vapeur.

Équipement de protection individuelle

- Yeux/visage** : Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures chimiques.
- Mains** : Porter des gants imperméables et résistants aux produits chimiques.
- Respiratoire** : Les manipulations usuelles ne requièrent pas le port d'équipement de protection respiratoire. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.
- Autre** : Porter des vêtements de protection appropriés pour éliminer tout risque de contact avec la peau.
- Mesures d'hygiène** : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

| | | | |
|---|---|----------------------|-----------------------------------|
| pH | : 12.5 à 13.5 | État physique | : Liquide. [Liquide transparent.] |
| Densité relative | : 1.1 à 1.12 | Couleur | : Jaune. [Pâle] |
| Masse volumique | : Non disponible. | Odeur | : Chlore |
| Point d'ébullition | : 100°C | | |
| Point de fusion/congélation | : 0°C | | |
| Pression de vapeur | : Non disponible. | | |
| Densité de vapeur | : Non disponible. | | |
| Solubilité | : Oui. [Miscible dans l'eau.] | | |
| Point d'éclair | : Vase clos: >93.3°C [Pensky-Martens, vase clos.] [Le produit n'entretient pas une combustion.] | | |
| Viscosité | : Dynamique: 300 à 600 mPa·s (300 à 600 cP) | | |
| Inflammabilité (solides et gaz) | : Non disponible. | | |
| Limites d'inflammabilité | : Non disponible. | | |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | : Le produit est beaucoup plus soluble dans l'eau. | | |
| Température d'auto-inflammation | : Non disponible. | | |
| Température de décomposition | : Non disponible. | | |
| Caractéristiques des particules | : Non applicable. | | |

Section 10. Stabilité et réactivité

| | |
|--|--|
| Réactivité | : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients. |
| Stabilité chimique | : Le produit peut éventuellement être instable dans certaines conditions de stockage et d'utilisation. |
| Risque de réactions dangereuses | : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. |
| Conditions à éviter | : Garder loin de la chaleur ou de la lumière directe du soleil. |
| Matériaux incompatibles | : Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : les acides les métaux |
| Produits de décomposition dangereux | : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. |

Section 11. Données toxicologiques

Voies d'exposition probables : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Provoque de graves lésions des yeux.
- Contact avec la peau** : Provoque de graves brûlures.
- Inhalation** : L'inhalation de gouttelettes en suspension dans l'air ou d'aérosols peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
- Ingestion** : Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

Symptômes potentiels correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

- Contact avec les yeux** : Douleur, larmolement, rougeur
- Contact avec la peau** : Douleur ou irritation, rougeur, la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
- Inhalation** : irritation des voies respiratoires, toux
- Ingestion** : Douleurs stomacales

Effets chroniques potentiels sur la santé

- Effets cancérogènes** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets mutagènes** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets tératogènes** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets sur la reproduction** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Sensibilisant** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité aiguë

| Ingrédients dangereux | Espèces | Résultat | Dosage |
|--------------------------------|---------|-------------|-------------|
| - Hypochlorite de sodium | Lapin | DL50 Cutané | >5000 mg/kg |
| | Rat | DL50 Orale | >5000 mg/kg |
| - Oxyde de lauryldiméthylamine | Lapin | DL50 Cutané | 521 mg/kg |
| | Rat | DL50 Orale | 601 mg/kg |
| - Hydroxyde de sodium | Lapin | DL50 Cutané | 1350 mg/kg |
| | Rat | DL50 Orale | 325 mg/kg |

Section 12. Données écologiques

Écotoxicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
Produit sans phosphate.

Écotoxicité en milieu aquatique :

| Ingrédients dangereux | Résultat | Espèces | Exposition |
|--------------------------------|-----------------------------|---------|------------|
| - Hypochlorite de sodium | Aiguë CE50 0.035 mg/l | Daphnie | 48 heures |
| | Aiguë CL50 0.22 à 0.62 mg/l | Poisson | 96 heures |
| - Oxyde de lauryldiméthylamine | Aiguë CL50 2.6 à 3.5 mg/l | Poisson | 96 heures |
| | Aiguë CL50 125 ppm | Poisson | 96 heures |

Persistence et dégradation


Composants organiques facilement biodégradables selon les lignes directrices de l'OCDE de la série 301 (A à F).

Section 13. Données sur l'élimination

Manutention et élimination des déchets

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

| Info. sur la rég. | # ONU | Désignation officielle de transport | Classes | GE* | Étiquette | Autres informations |
|-------------------|--------|-------------------------------------|---------|-----|---|---|
| Classe TMD | UN1791 | HYPOCHLORITE EN SOLUTION | 8 | III |  | Remarques Quantité limitée lorsque 5L ou moins. |

GE* : Groupe d'emballage / Packing Group

Transport dans les locaux de l'utilisateur : toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Section 15. Informations sur la réglementation

La classification de ce produit et la FDS ont été élaborées conformément au Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) en vigueur au Canada. Ce produit étant un mélange pour lequel il n'existe pas de données spécifiques concernant les effets sur la santé, les risques ont été évalués en fonction des propriétés physico-chimiques du produit et de sa composition et peuvent être surestimés.

Contact alimentaire : Conforme à une utilisation en industrie alimentaire.

LIS; Liste Intérieure des Substances Canadienne : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Section 16. Autres informations

Date d'édition : 2023-11-14

Version : 2.02

Avis au lecteur

L'information fournie sur cette Fiche de Données de Sécurité a été compilée à partir de notre expérience et des données présentées dans des publications techniques variées. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances actuelles relatives au produit concerné. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier la valeur de cette information pour l'adoption des mesures de sécurité requises. Nous nous réservons le droit de réviser les Fiches de Données de Sécurité du produit au fur et à mesure qu'une nouvelle information technique nous est communiquée. L'utilisateur a la responsabilité de contacter la compagnie pour s'assurer que la Fiche de Données de Sécurité qu'il possède est la dernière publiée.

Préparé par : Le département des affaires réglementaires de Kersia Canada.

Tél.: 819-228-5564